

Une nouvelle approche de gestion budgétaire ⁽¹⁾

II - Objectifs attendus du CDMT :

L'outil CDMT nécessite donc la détermination d'un certain nombre d'objectifs réalisables à une échéance de moyen terme. Ils peuvent concerner, pour le cas d'un établissement d'enseignement supérieur, les grandeurs ou les paramètres suivants : effectif étudiantin, effectif enseignant et ATOS (Administratif, Technique et Ouvrier de Service), budget de fonctionnement, budget de développement . . . etc. A ces grandeurs vont être affectés des ratios, des coûts et des indicateurs afin d'améliorer la performance et la qualité attendues de la part des parties prenantes de l'établissement. Il s'agit en fait d'agir sur ces paramètres, de diagnostiquer la situation en vue d'une amélioration éventuelle des résultats et des performances .

Par ailleurs, l'objectif primordial de la mise en place d'un CDMT est le fait de doter, les établissements d'enseignement supérieur d'un instrument efficace de gestion budgétaire afin de réussir le processus de décentralisation de l'enseignement supérieur entamé depuis quelques années et de s'approprier une technique nouvelle permettant progressivement une certaine autonomie dans la gestion courante et prévisionnelle de l'établissement. Ainsi, l'outil CDMT permet à la fois la réussite de la politique de décentralisation menée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (stratégie sectorielle et globale) et la garantie d'une marge de manœuvre pour l'établissement concernant sa propre gestion (projet établissement, stratégie spécifique).

Le CDMT permet également d'élaborer une base de données et d'informations cruciales et fondamentales pour le processus de prise de décision à tous les niveaux hiérarchiques de l'établissement. En effet, des informations d'ordre stratégique et opérationnel, des indicateurs de performance et des éléments de coût sont dès lors incorporés dans le CDMT, et seront actualisés au fur et à mesure de l'avancement et la mise en place de l'outil CDMT.

Le CDMT vise aussi la prévision et l'estimation du coût futur des dépenses courantes d'une part et du coût futur des projets de développement de l'établissement d'autre part. C'est un outil de planification qui englobe tous les aspects de la gestion d'un établissement d'enseignement supérieur, notamment les dépenses d'infrastructure et de bâtiments, les dépenses d'équipements, les dépenses de recherche et de formation des enseignants, les dépenses de fonctionnement (rémunération, moyens de service et interventions). A cet égard, chaque université et/ou établissement, doit concevoir une certaine vision ou une stratégie claire et cohérente qui débute par le diagnostic de l'existant, pour aboutir à la projection des dépenses futures en fonction des moyens et des contraintes budgétaires éventuelles.

En définitif, le CDMT vise la rationalisation des dépenses, la maîtrise des coûts et la finalisation des actes de dépenses réalisées par les gestionnaires, suivant une logique nouvelle et plus rationnelle.

Hazem KAOUACH

Administrateur Conseiller à l'UTM